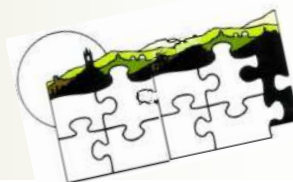


# INFOS

## Communauté de Haute Provence

Juillet 2013



AUBENAS-DAUPHIN-MANE MONJUSTIN-  
REILLANNE-SAINT MARTIN LES EAUX-  
SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE-VILLEMUS



### EDITORIAL

par Michèle CROUHY, Maire de Saint Martin-les-Eaux,  
Vice-présidente de la Communauté de Haute Provence

Depuis plusieurs années, la Communauté de Haute Provence réalise des aménagements destinés à améliorer considérablement la qualité de vie dans nos communes. Son rôle, un atout essentiel dans le domaine économique et touristique, la création d'emplois multiples, l'aménagement de bistrotts de pays, d'un bistrot multiservice, la construction d'hébergement touristique, l'installation d'une boucherie, très prochainement un hôtel d'entreprises sans oublier les grands projets en cours et à venir.

Les services aux habitants qui jouent un rôle important et complémentaire à la vie de tous les jours à chacun d'entre nous, comme la crèche intercommunale située dans le parc d'activités de Pitaugier qui est dans un environnement exceptionnel et constitue un projet exemplaire qui fait beaucoup d'envieux.

Quant aux aménagements dans nos communes, création de logements sociaux, réseau chaleur, locaux techniques et divers travaux de restauration de nos monuments et des abords améliorent considérablement la vie de tous.

En ce qui concerne l'environnement, la nouvelle déchetterie dans la zone de Pitaugier permettra à chacun d'entre nous de nous débarrasser de nos déchets recyclables qui ne doivent pas être mis dans les déchets ménagers. Pensez aussi aux composteurs pour ceux que cela peut intéresser. Il en va de la défense de l'environnement et du coût à payer pour le traitement de ceux-ci. Et bientôt, au début septembre, le nouveau camion fera la tournée pour récolter les colonnes semi-enterrées.

Le seul contretemps aura finalement été la météo, qui a contrarié le bon déroulement des manifestations festives.

Mais, même en retard, le soleil ne manquera pas à notre calendrier estival. Vous pourrez, par le moyen de ce bulletin avoir connaissance de toutes les festivités organisées sur nos communes, nous vous attendons nombreux, pour que nous puissions pleinement et tous ensemble vivre cet été festif qui s'annonce.

### Sommaire

Edito .....	Page 1
Economie.....	Page 2 et 3
Environnement.....	Page 3
Services aux habitants ....	Page 4
Aménagements de villages ..	Page 5
Lu, Vu, Entendu.....	Page 5 et 6
Agenda.....	Page 6
Projet LIFE « CCHP envier challenges » INFOS.....	Page 7 et 8



### [www.communautedehauteprovence.fr](http://www.communautedehauteprovence.fr) : Un nouveau site Internet pour la Communauté de Haute Provence !

Découvrez le nouveau site internet de la Communauté de Haute Provence. Jusqu'à présent, les informations concernant la Communauté de Haute Provence étaient accessibles depuis le site de la Commune de Mane, [www.mane-en-provence.com](http://www.mane-en-provence.com). Le nouveau site [www.communautedehauteprovence.fr](http://www.communautedehauteprovence.fr) permettra de donner une véritable visibilité à la Communauté de Haute Provence.



### 5ème boucle de la Communauté : ça roule !

Une nouvelle fois et dans la continuité, l'Union Cycliste Manosque 04 renouvellera cette année encore, le Dimanche 8 septembre 2013, la 5ème boucle de la Communauté de Haute Provence qui se déroulera en deux tronçons : le Matin course contre la montre Mane-Dauphin et l'après-midi course en ligne avec départ et arrivée à Dauphin.

### Salagon classé 8è/55 au classement des musées des villes de moins de 20 000 habitants

Le Musée de Salagon, conservatoire ethnologique de Haute Provence, vient d'entrer dans le haut du classement des musées des villes de moins de 20 000 habitants.

Ce résultat n'est pas anecdotique puisqu'il souligne l'engouement du public pour ce type de structure, monument historique et visite de plein air. Salagon, connaît une hausse de fréquentation avec 39 000 visiteurs par an. L'accueil, l'ouverture d'un jardin aux senteurs et la numérisation de ses œuvres lui ont permis d'obtenir la 8è place de ce classement.



# Communauté de Haute Provence

## ECONOMIE

### Bientôt un Bistrot de Pays à Saint-Martin-les-Eaux !

La réalisation d'un bistrot de pays à Saint-Martin-les-Eaux répond au souci des élus de la Communauté de créer au sein même du village un lieu convivial qui permettra à l'ensemble des habitants de se retrouver.

Ce projet donne aussi l'opportunité d'offrir des services nouveaux, non seulement à l'intention des habitants, comme des produits alimentaires, mais également un espace de restauration pour les visiteurs attirés par le site.

Les travaux ont commencé et le bistrot de pays devrait ouvrir ses portes pour la prochaine saison estivale.

Coût du projet: 250 000 €

Financements obtenus : 20 000 € du Conseil général.

Financements sollicités : Europe, État et Conseil Régional.



### L'Ecole Buissonnière à Montjustin a ouvert ses portes !!!

Depuis la mi-novembre, l'Ecole Buissonnière à Montjustin a ouvert ses portes et propose de la petite restauration, des produits de première nécessité et un lieu d'animation sociale et culturelle pour les habitants et les visiteurs.

Les élus de la Communauté ont permis avec la création de ce commerce dans ce village qui en était dépourvu, de recréer un lieu de vie qui a su d'ores et déjà s'attirer une clientèle.



### Aménagement d'un bistrot multiservices à DAUPHIN

La Communauté de Haute Provence, qui s'est portée acquéreur de l'ancienne forge et du logement situé au-dessus du café, entend procéder dans un premier temps à la restauration de la toiture.

Après confirmation de l'accord de l'actuelle propriétaire du café pour réhabiliter l'ensemble du bâtiment (café + forge), le projet de bistrot commerce multiservices sera lancé.



### Aménagement d'une structure d'hébergement touristique « Maison CADOPPI » à Saint Michel l'Observatoire.

La Commune de St Michel l'Observatoire compte sur son territoire deux sites attractifs avec l'Observatoire de Haute Provence et le Centre d'Astronomie.

Les deux activités, qui fonctionnent distinctement, sont pour l'instant destinées à une clientèle régionale même si l'été, un public plus large est accueilli.

La commune dispose déjà d'une structure d'hébergement, « l'hôtel de l'Observatoire », qui compte 5 chambres.

La réalisation d'une structure d'hébergement répond à la volonté des élus de notre groupement de promouvoir le tourisme sur son territoire et notamment à St Michel l'Observatoire.

Il s'agit aussi de pallier à l'absence d'initiative privée et de donner l'impulsion nécessaire pour accueillir un public qui réside sur le territoire.

Coût de l'opération : 1 100 000 €. Financements sollicités : Europe—Etat, Conseil Régional, Conseil Général et ADEME.



### Aménagement d'un local pour l'installation d'une boucherie à REILLANNE

Afin de pallier à l'absence de boucherie sur la Commune de Reillanne, la municipalité a décidé de mettre à disposition de la Communauté de Haute Provence un local situé aux abords immédiats de la place principale du village pour y créer un commerce de boucherie avec les annexes nécessaires à l'exercice de l'activité.

Coût du projet : 200 000 €



## Communauté de Haute Provence

## ECONOMIE (suite...)

### Un hôtel d'entreprises sur le parc d'activités de Pitaugier pour répondre aux nombreuses demandes.

La Communauté de Haute Provence fait l'objet de nombreuses demandes de la part d'entreprises pour venir s'installer sur le Parc d'Activités de Pitaugier. Pour y répondre, les élus ont décidé de construire un hôtel d'entreprises qui comprend des modules de taille différentes. Ce bâtiment devra répondre à plusieurs critères comme l'intégration dans le site, les performances énergétiques du bâti, la maîtrise des dépenses énergétiques, le recours aux énergies renouvelables, la production d'électricité au moyen de panneaux photovoltaïques disposés sur la toiture.

Coût du projet : 1 000 000 €

Des financements seront sollicités auprès de : l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général.

### Vente de lots de terrains à la Société

#### « Ciel d'Azur »

Cette société de cosmétiques et produits de senteurs biologiques a décidé de s'installer dans le parc d'activités économiques de Pitaugier. Elle a finalement choisi de construire elle-même son bâtiment. La Communauté a donc décidé de lui vendre deux lots de terrain, ce qui lui permet de pouvoir investir sur d'autres projets économiques.



### L'institut des huiles essentielles en cours de construction

Le territoire des Alpes de Haute Provence a toujours été riche de plantes aromatiques et médicinales liées à son climat et ses sols.

Ainsi, il connaît une tradition d'herboristerie et de distilleries traditionnelles qui se sont développées.

La Société Florame entend développer son activité dans le bâtiment de la « Condamine » et notamment la recherche sur l'utilisation des huiles essentielles en cosmétique.

Pour se faire, la Communauté de Haute Provence est en train de restaurer le bâtiment et va investir 900 000 €. Des financements ont été sollicités auprès de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général. Le Conseil régional a accordé une subvention de 180 000 €.



## Environnement

### Opération composteur : bilan



La Communauté de Haute Provence a lancé au printemps 2008, la première distribution de composteurs individuels en plastique et de bio-seaux destinés aux déchets organiques de la cuisine (épluchures, café, thé, etc.) ainsi qu'aux petits déchets verts du jardin (tontes, fleurs fanées, etc.). La distribution a été accompagnée d'une information sur le matériel, son utilisation et celle du compost.

Plus de 350 foyers ont bénéficié de ce matériel jusqu'à aujourd'hui.

L'investissement (achat de matériel) a été soutenu par l'ADEME et le Conseil Général. Une contribution de 15 € par composteur et bio-seau est demandée.

Le compostage est une technique naturelle qui permet de transformer une partie des déchets en engrais. Ce procédé permet ainsi de :

- **Réduire la quantité de déchets à la source** au plus près de la production d'environ 30%,
- **Réduire le volume d'ordures ménagères** à traiter par la collectivité,
- **Fabriquer du terreau à usage domestique** dans un délai de 8 à 10 mois.

Ainsi, environ 70 tonnes de déchets ménagers par an seraient soustraits de la filière classique.

## Communauté de Haute Provence

## SERVICES AUX HABITANTS

### Matinée portes ouvertes à la Crèche de VIREBOIS



La crèche de Virebois a ouvert ses portes le 14 janvier dernier, pour le plus grand plaisir des parents qui étaient en attente de moyens de garde pour leurs enfants.

Une matinée portes ouvertes a été organisée le 13 avril 2013. L'objectif étant de faire découvrir aux administrés de la Communauté de Haute Provence ce bâtiment labellisé « Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) ». Cette matinée a été un grand succès avec une centaine de visiteurs. L'occasion également de remercier les partenaires financeurs comme la Caisse d'Allocations Familiales, l'Etat, l'Europe et l'ADEME.



### Les travaux du pôle enfance de Reillanne ont commencé !

Les travaux de construction du pôle enfance de Reillanne ont commencé. Il s'agit de construire une crèche et un centre aéré sur un terrain à proximité du stade à l'entrée de REILLANNE.

Le coût des travaux s'élève à 1 200 000 €, 373 500 € de financements ont d'ores et déjà été obtenu de la part de l'État et de la C.A.F.



### Construction d'un bâtiment pour le centre de loisirs à Saint-Michel l'Observatoire

À Saint-Michel l'Observatoire, le centre de loisirs actuel fonctionne uniquement les grandes vacances et la moitié des petites vacances. Il a lieu dans les locaux de l'école.

La communauté souhaite créer une structure indépendante aux locaux de l'école. Ce projet s'inscrit dans le cadre des Pôles d'Excellence Rurale.

Coût du projet : 300 000,00 € H.T.—Financements sollicités: Europe, État, Conseil Régional et C.A.F.



### Des bornes visio-communication pour rapprocher les services administratifs du citoyen.

La Communauté de Haute Provence souhaite installer des bornes de visio-communication dans certaines communes de la communauté. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet de « pôle enfance » de la communauté pour lequel elle a été retenue au titre des Pôles d'Excellence Rurale.

Ce système permettra de mettre en relation, via l'outil informatique, les citoyens et les différentes administrations (Communauté de Haute Provence, Communes, mais aussi Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutuelle Sociale Agricole, Mutuelles, URSAAF, etc.).



### Les pôles d'excellence Rurale, c'est quoi ?

La procédure des pôles d'Excellence Rurale (P.E.R.) a pour objectif de soutenir les dynamiques d'initiatives rurales et encourager l'innovation.

Mis en place en 2005, 379 P.E.R. ont été labellisés sur toute la France suite à un appel à projets lancé en 2006 sur 4 thématiques:

- Promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques,
- Valorisation de la gestion des bio ressources,
- Offre de services et accueil de nouvelles populations,
- Excellence pour la production agricole, industrielle, artisanale et de services localisés.

En 2009, une seconde génération de P.E.R. (263 projets) a été labellisée autour de deux enjeux :

- Accroître la capacité économique des territoires ruraux,
- Répondre aux besoins de la population dans le domaine des services.

Ces projets ont bénéficié d'une aide importante de l'État et des cofinancements des conseils régionaux et généraux.





# Communauté de Haute Provence

## Aménagements de villages

### ST MARTIN-LES-EAUX

#### Aménagement de la maison « Ercoli »

La Communauté de Haute Provence assure les travaux au profit de St Martin-les-Eaux dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage. L'immeuble est resté très longtemps inoccupé en raison de son état vétuste. Deux logements sociaux seront réhabilités au profit de la Commune.

Coût du projet : 290 000 € Financements obtenus : Etat 15 245€, Région 30 000€, Département 15 244€.



#### Extension du réseau de chaleur

Depuis 1988, la commune de St Martin-les-Eaux est équipée d'une chaudière à granulés bois qui dessert la mairie, la salle des fêtes, la bibliothèque, les ateliers relais et les logements en location.

L'objectif est d'étendre ce réseau en changeant la chaudière existante par une chaudière à plaquettes forestières appelée à desservir l'essentiel des maisons et bâtiments publics du village ainsi que le projet de construction de 6 logements.

Coût du projet : 334 000 € - Financements obtenus : Région 200 191 €



### REILLANNE

#### Restauration de l'église St Denis



L'Eglise St Denis est le site privilégié pour contempler de son belvédère l'un des plus beaux panoramas. Cette butte qui domine le village de Reillanne a eu comme vocation d'être le château féodal ou « castrum ».

Sur la plateforme résiste encore la tour du XIème siècle de l'église romane de St Pierre qui formait une autre citadelle ; il ne reste qu'un pan du mur auquel est accolé une tour haute demi-ronde du XIVème siècle.

Les travaux ont consisté dans la restauration de la toiture, la pose d'un dispositif complet de récupération des eaux de pluie, la réfection des enduits et la restauration des vitraux de l'oculus.

Coût du projet : 125 000 € - Financements obtenus : Etat 41 250 € et Région 17 050 €. Financements sollicités : Europe et Conseil Général.



#### Aménagement de locaux techniques

Le « Pôle technique Municipal » est enfin terminé avec quelques semaines de retard dues aux intempéries.

Ce bâtiment est destiné à remplacer les divers petits ateliers vétustes ne correspondant plus aux normes de sécurité et d'hygiène, dispersés dans le village.

D'une surface de 400 m<sup>2</sup>, il se compose d'un espace pour le personnel (70 m<sup>2</sup>), un espace magasin-atelier (87 m<sup>2</sup>), un espace rangement (146 m<sup>2</sup>), un espace véhicules (101 m<sup>2</sup>) et des boxes et rangements extérieurs.

Devant le bâtiment, une grande aire de manœuvre a été aménagée pour les véhicules avec un plan de lavage et le tout clôturé.

Coût du projet : 650 000 € - Financements obtenus : Etat et Sénateur 68 500 €.



## Lu, Vu, Entendu

#### Un plan de sauvegarde pour se prémunir des risques naturels

Notre territoire est exposé à quatre risques majeurs : risque nucléaire, risque sismique, risque industriel avec Géo-sel et la rupture de la digue du barrage de la Laye.

C'est l'existence de ce dernier qui a justifié la réunion du 28 juin dernier avec le public exposé à ce risque. Ainsi, ont été développées les différentes étapes depuis l'alerte jusqu'à l'évacuation sans oublier les moyens d'interventions.

Même si un tel risque paraît improbable, on se devait d'établir ce document qui, prochainement sera accessible sur le site de la Communauté de Haute Provence : [www.communautedehauteprovence.fr](http://www.communautedehauteprovence.fr) et le site de la Commune de Mane : [www.maneenprovence.com](http://www.maneenprovence.com)

# Communauté de Haute Provence

# Lu, Vu, Entendu (suite...)

## Quel avenir pour les territoires ruraux ?

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a forcé les communes dites isolées à rejoindre une intercommunalité ou l'a même imposée.

En agissant ainsi, la Préfecture, encouragée par le législateur, s'est affranchie d'un certain nombre de principes républicains.

Tout d'abord, en ignorant une réelle volonté des communes fondée sur un projet commun ou encore le sentiment du personnel désormais délocalisable en fonction de la compétence transférée.

Et enfin, l'opinion des principales personnes concernées, c'est-à-dire les citoyens.

Ce sont eux qui très rapidement, et d'une manière insidieuse en paieront le prix au sens propre et au sens figuré.

Comment ? Par une augmentation de la pression fiscale dans les territoires ruraux au bénéfice des urbains et un éloignement de ces mêmes habitants des centres de décision.

La Communauté de Haute Provence a échappé à l'annexion annoncée. Elle le doit à la détermination des élus qui la représentent, aux résultats affichés en matière économique, environnemental et de services aux habitants, le présent bulletin en fait l'éclatante démonstration.



## AGENDA

- 1/06 au 28/07/2013** **Mane**—Prieuré de Salagon—Exposition « Un saule ne se dessine pas comme un pommier » Installation de Rémi Duthoit — 04.92.75.70.50.
- 21/06 au 30/09/2013** **St Michel l'Observatoire**—Été Astro — 04.92.76.69.09
- 06/07 au 28/07/2013** **Reillanne**—Exposition artisanale et Savoirs faire— Musée Ethnologique— 04.92.76.45.37.
- 13/07 au 15/12/2013** **Mane**—Prieuré de Salagon—Exposition « Un terroir, des machines et des hommes » - Photographies de Louis Plantier— 04.92.75.70.50.
- 17/07/2013** **Mane**— **Les nuits de Carluc**—21 h Prieuré de Salagon—Spectacle musical—04.92.76.44.01
- 20/07/2013** **Dauphin**—Fête votive à partir de 15h00— 04.92.79.58.18
- 22/07/2013** **Montjustin**— **Les nuits de Carluc**— 21 h Eglise de Montjustin—Spectacle musical 04.92.76.44.01
- 25/07 au 13/09/2013** **Mane**—Prieuré de Salagon—Visite nocturne du jardin des senteurs à 20h30 —04.92.75.70.50
- 21/07 au 31/07/2013** **Mane**—Prieuré de Salagon—Rencontres Musicales de Haute Provence—Réservations : Office du tourisme de Forcalquier 04.92.75.10.02.
- 27/07/2013** **St Martin-les-Eaux**—Fête votive—21h30 Spectacle de Guy Bertrand ventriloque et spectacle revue « Paris rêverie » - 04.92.72.24.57
- 28/07/2013** **St Martin-les-Eaux**—Fête votive—Apéritif animé par « Pâte à swing » orchestre musette et guinguette. One man show par Jacob Humoriste. 04.92.72.24.57.
- 28/07/2013** **Reillanne**— Vide Grenier—04.92.76.45.37.
- 03/08/2013** **St Michel l'Observatoire**—Centre Astro—Nuit du Cinéma de Science fiction—04.92.76.69.09.
- 3-4/08/2013** **Reillanne**—Fête votive—04.92.76.45.37
- 3 au 31/08/2013** **Reillanne**—Salon des arts plastiques—Musée ethnologique—04.92.76.45.37.
- 07/08/2013** **Mane**— Prieuré de Salagon—20h30 Via Voce : promenade musicale.—04.92.75.70.50.
- 10/08/2013** **St Michel l'Observatoire**—Centre Astro—Nuit des Perséides— 04.92.76.69.09
- 10/08/2013** **Reillanne**—Soirée Cinéma en plein air.
- 11/08/2013** **Mane**—Prieuré de Salagon—Feux d'artifices organisé par la Commune de Mane
- 15/08/2013** **St Michel l'Observatoire**—Brocante Vide Greniers—04.92.76.60.04
- 21/08/2013** **Mane**—Prieuré de Salagon—Nocture d'été. 20h visite des lieux et 21h Cinéma en plein air.— 04.92.75.70.50.
- 06-07/09/2013** **St Martin-les-Eaux**—4ème édition du festival Rock DC organisé par l'association La boîte à musique.—04.92.72.24.57.





## C.C.H.P Envir. Challenges

Défis environnementaux pour un territoire rural

# INFOS

### PROJET LIFE+ « C.C.H.P envir.challenges » ou « Défis environnementaux pour un territoire rural » en résumé

**Maître d'ouvrage :** Communauté de Haute Provence

**Durée :** 4 ans—De septembre 2010 à septembre 2014.

**Lieux :** Aubenas-les-Alpes, Dauphin, Mane, Montjustin, Reillanne, St Martin-les-Eaux, St Michel l'Observatoire et Villemus.

**Pourquoi ?** Démontrer de nouvelles approches et méthodes liées aux déchets ménagers, au recyclage des déchets, aux économies d'énergies et à la qualité de l'eau et des sols.

#### Comment ?

- ◆ Réorganiser la collecte des déchets ménagers par la mise en place de colonnes semi-enterrées
  - ◆ Construire une déchetterie intercommunale.
  - ◆ Construire un bâtiment expérimental en économie d'énergies.
  - ◆ Mettre en conformité 35 à 40 dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC) par la phytoépuration.
- Y compris la gestion et le suivi du projet ainsi que la communication.

**Quel budget ?** Coût total : 2 051 450 € - Financements : Europe 609 300 € et C. Général 105 000 €

**Site life :** <http://www.life-cchp.eu>



#### Les travaux de la déchetterie et du bâtiment expérimental ont commencé !

Les travaux de terrassement, de construction de la déchetterie et du bâtiment expérimental ont commencé en septembre 2012.

Malgré le retard pris avec les intempéries et les imprévus, les quais, garages et local du gardien (bâtiment expérimental) ont été réalisés.

La déchetterie devrait ouvrir ses portes en août 2013 et permettra de répondre aux attentes des administrés en matière de tri des déchets

En effet, plusieurs bennes seront mises à disposition des usagers et permettront ainsi le tri du bois, de la ferraille, des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D.E.E.E), cartons, Déchets Ménagers Spéciaux (peinture, solvants, acides, aérosols...).

Enfin, l'huile alimentaire usagée sera également récupérée et filtrée afin d'être réutilisée en carburant de seconde génération dans les véhicules de collecte.

#### Nouveaux horaires déchetterie de Dauphin

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 - 12h	14h - 17h00
Mardi	8h00 - 12h	14h - 17h00
Mercredi	8h00 - 12h	14h - 17h00
Jeudi	FERME	14h - 17h00
Vendredi	8h00 - 12h	14h - 17h00
Samedi	8h00 - 12h	14h - 17h00
Dimanche et Jours fériés	FERME	FERME

#### La collecte des déchets en cours de réorganisation

La mise en place de modules comprenant quatre colonnes semi-enterrées (déchets ménagers, emballages, journaux, verre) se poursuit. Elle doit tous nous encourager à trier nos déchets.

Depuis 2012, plusieurs colonnes ont été mises en place dans les quartiers et communes suivants :

Mane : Quartier la Brune, le Grand Chemin, Chemin de l'Espérance, les Aires, Rue du Barri et Chemin de la fontaine Neuve

Dauphin : La poste et le croisement de pont rouge.

St Michel l'Observatoire – Lincel : Place Barnier, Quartier Pourra et le village de Lincel.

Reillanne : Le stade, quartiers des Bédauches et Peyrounet.

St Martin-les-Eaux : Parking

Leur installation doit se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Un camion de collecte spécifique avec une grue a été acheté par la Communauté dans le cadre du projet LIFE et rentrera en fonction en septembre.





### Mise en conformité de dispositifs d'assainissement non collectif par phytoépuration

La Communauté de Haute Provence se propose de participer au financement pour la mise en conformité de dispositifs d'assainissement non collectif par phytoépuration.

Ce dispositif ne concerne que les mises en conformité de dispositifs existants. Pour tous renseignements, contacter la Communauté de Haute Provence au 04.92.75.04.13.

Une dizaine de personnes ont déjà manifesté leur intérêt et fait l'objet d'une étude de faisabilité. 6 personnes ont réalisé l'étude de sol et les travaux sont sur le point d'être réalisés chez 3 particuliers.

Une après-midi d'informations sera organisée prochainement chez l'habitant afin de renseigner les personnes susceptibles d'être intéressées par cette solution alternative et de voir concrètement les réalisations.

### Une aide importante apportée grâce à l'Europe !

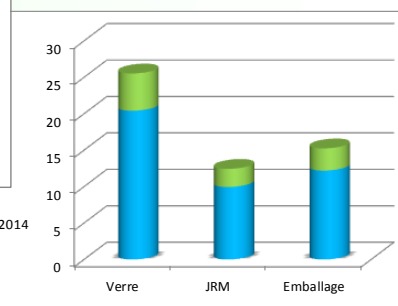
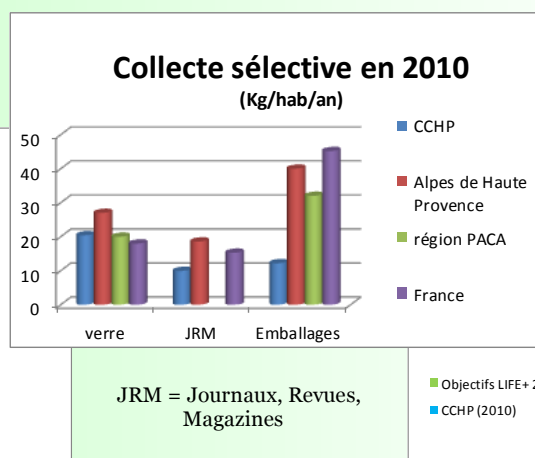
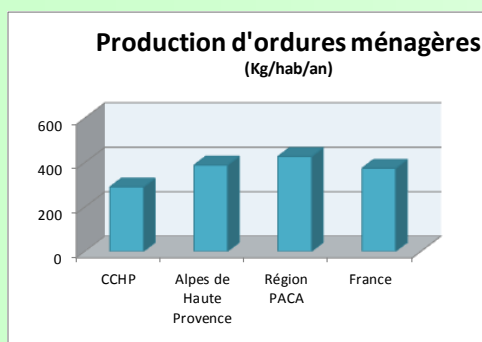
En effet, grâce au financement LIFE+, la Communauté de Haute Provence apporte une aide de 40% avec un plafond de 5 000 € pour la réhabilitation d'un dispositif d'Assainissement Non Collectif par phytoépuration.

Coûts pour une mise en conformité pour une habitation ayant une capacité d'accueil de 5 équivalents habitants

	Filière par phytoépuration	Filière classique
<b>Etude</b>	600,00 € TTC	600,00 € TTC
<b>Travaux</b>	10 350,65 € TTC	8 000,00 € TTC
<b>Total</b>	10 950,65 € TTC	8 600,0 € TTC
<b>Subvention</b>	4 380,26 €	0,00 €
<b>Coût total pour le particulier</b>	<b>6 590,39 €</b>	<b>8 600,00 €</b>

+ économie de vidange de la filière classique tous les 2 ans = environ 400 €.

### CHIFFRES CLES



### LE SAIS-TU ?

27 bouteilles plastiques triées = 1 pull polaire

2 1 5 boîtes de conserves = 1 chariot de supermarché

670 canettes = 1 vélo

1 bouteille en verre = 1 bouteille en verre